

GÉRER UNE RESTRICTION D'APTITUDES

Durée (en heures)

21

Public concerné

Responsables RH, managers, chefs d'entreprise, membres CSHCT

Prérequis

Aucun car formation sur mesure.

But de la formation

- Accompagner ses salariés en restriction d'aptitudes.
- Gérer les situations conflictuelles.
- Connaître les obligations de l'entreprise.
- Communiquer efficacement avec tous les acteurs.

Programme

Déterminer le contexte dans lequel se trouve le salarié :

- La restriction d'aptitudes.
- Permettre le maintien du salarié dans l'emploi.
- Différencier aptitude et inaptitude.
- La situation de handicap.

Les normes auxquelles est soumis l'employeur :

- Les démarches à effectuer.
- La visite médicale de pré-reprise.
- La visite médicale de reprise.

Identifier les différents acteurs de la restriction d'aptitudes :

- L'employeur.
- Le service RH.
- Le CHSCT.
- Les collaborateurs du salarié.
- Les SST.

Agir avec la restriction d'aptitudes :

- Mettre au point les mesures nécessaires à l'accompagnement des salariés.
- Adapter le poste de travail.
- Mener un entretien avec le salarié.

Moyens pédagogiques : Code du travail.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.